

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

*Demande d'autorisation d'Énergir, s.e.c. pour l'autorisation de réaliser un projet d'extension de réseau entre Saint-Henri et Montmagny (Dossier R-4109-2019)*

### Objet de la demande

Énergir, s.e.c. (**Énergir**) a déposé, le 22 octobre 2019, une demande d'autorisation afin de réaliser un projet d'extension de réseau entre Saint-Henri et Montmagny (le **Projet**).

Le Projet de construction d'une conduite d'alimentation de 79,7 km permettra de desservir les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse, Saint-Raphaël, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Montmagny et de contribuer au développement économique et à l'amélioration du bilan environnemental de la région et du Québec.

Le coût total du Projet est de 55,2 M\$ dont une contribution maximale de 47,6 M\$ est assumée par le gouvernement du Québec.

La demande est soumise en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**) et de l'article 1 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**).

### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie à Énergir, **au plus tard le 28 novembre 2019 à 12 h**. Cette dernière pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 5 décembre 2019 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande, les documents afférents, la Loi, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et le Règlement sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca).

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

### Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)